

Licence professionnelle Métiers de l'exposition et technologies de l'information

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de l'exposition et technologies de l'information. 2011, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02039791

HAL Id: hceres-02039791

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039791>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : BESANÇON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LP120002775

Dénomination nationale : Développement et protection du patrimoine culturel

Spécialité : Métiers de l'exposition et technologies de l'information

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former avec une double orientation (conservation du patrimoine et art contemporain) des professionnels destinés à occuper des fonctions d'assistant artistique dans les métiers de l'exposition : attaché de conservation, assistant de commissaire d'exposition/de conservateur, régisseur des œuvres, organisateur d'exposition/d'événement, chargé de la réalisation de produits multimédia/Web, chargé de médiation/du développement des publics...

Cette spécialité, ouverte en 2000, est la continuité d'un DU créé en 1989. Elle associe les capacités et complémentarités pédagogiques de l'UFR des Sciences du langage, de l'homme et de la société, porteurs de la licence professionnelle, de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts de Besançon et de l'Université de Bourgogne. Le caractère transversal de cette spécialité permet son articulation avec les différentes filières de Sciences humaines et sociales et de Lettres et langues de l'université. Elle ne rencontre pas de formation concurrente dans la région.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits		29
Taux de réussite		97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		31 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		69 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels (PAST compris)		46 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes (promotion 2008)	69 %
	enquêtes nationales	50 %-75 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité s'est constituée grâce à une collaboration entre l'Université de Franche-Comté, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC), le Conseil régional et de la Direction régional des affaires culturelles (DRAC). Sur le plan de l'offre de formation nationale, elle se distingue par la dualité « art contemporain » et « conservation du patrimoine » tout en se tournant résolument vers des spécialisations : les métiers de l'exposition, les technologies de l'information. Cette formation répond bien aux besoins du secteur muséal et attire des étudiants de tous horizons, mais elle semble souffrir de la concurrence d'autres formations culturelles, moins spécialisées.

Il n'est pas possible, à la lecture du dossier, de mesurer l'attractivité de cette spécialité, le nombre de candidats n'étant pas précisé. Le recrutement permet tout de même un public diversifié tant sur le plan géographique que sur les parcours amont (DUT, BTS et L2). Les effectifs sont relativement constants avec une moyenne à vingt-neuf étudiants ; deux tiers des inscrits sont en formation initiale alors que le dernier tiers est en formation continue, financée par le conseil régional.

Les enquêtes nationales concluent sur une diminution du taux de diplômés en emploi qui passe de 75 % à 50 % alors qu'*a contrario*, les poursuites d'études sont en augmentation. Les tableaux fournis sur les emplois occupés sont trop anciens relatant la situation des promotions de 2003 à 2005. Une enquête plus récente sur la promotion 2008 relate une insertion professionnelle tout juste satisfaisante : 69 % de diplômés en emploi et les postes ne sont pas tous dans le domaine visé par la licence. Des enquêtes complémentaires pour les autres promotions auraient permis de mesurer plus finement l'employabilité.

La formation bénéficie d'un réseau professionnel riche et déjà ancien, lui garantissant des partenariats privilégiés, réguliers ou ponctuels. La DRAC et le Conseil régional jouent un rôle de tutelle et participent au financement de la spécialité. Les professionnels s'impliquent au travers du recrutement des étudiants, au travers de l'encadrement de projets tuteurés et de stages, d'enseignements à hauteur de 46 % du volume horaire global. Ils participent également au conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an pour évaluer le projet de formation et débattre des évolutions du contenu.

Le dossier d'auto-évaluation reprend la grille pour les licences générales et non celle des licences professionnelles. Il redonne des éléments du dossier principal sans mettre en avant les forces et faiblesses de la formation.

- Points forts :
 - Réseau de partenaires ancien, riche et diversifié.
 - Forte implication des partenaires dans les enseignements.
 - Taux de réussite très satisfaisant.

- Points faibles :
 - Insertion professionnelle en baisse.
 - Nombre non négligeable d'étudiants employés hors des métiers cibles de la formation.
 - Dossier lacunaire.
 - Peu d'analyse de la situation au regard de la carte des formations concurrentes.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est impératif de mettre en place un suivi systématique des diplômés à 6 ou 12 mois pour mesurer finement l'employabilité. Les résultats des enquêtes constituent un excellent outil de pilotage et sont des éléments essentiels pour le conseil de perfectionnement dont le rôle est d'analyser la pertinence de la formation dans le contexte actuel. Une analyse plus précise du contexte de concurrence et de l'évolution de l'emploi dans ce secteur devrait permettre de dégager des pistes de travail pour repositionner efficacement la formation.

Le dossier d'évaluation doit renseigner tous les items et fournir toutes les informations permettant de juger de la pertinence de la spécialité dans les contextes universitaire et économique.